

CODE DIPLOME : 32031408

CODE RNCP : 39159

### OBJECTIFS

La mission globale du titulaire du BTS CG consiste à prendre en charge les activités comptables et de gestion de l'organisation à laquelle il appartient, ou pour le compte de laquelle il agit au titre d'un prestataire extérieur. Les activités comptables et de gestion concernées rassemblent essentiellement :

- l'enregistrement comptable d'opérations notamment commerciales et leur contrôle,
- l'établissement et la vérification des opérations liées aux travaux de fin d'exercice et des documents financiers,
- l'examen, le contrôle des comptes et leur validation,
- les activités administratives et comptables de gestion du personnel, liées à l'élaboration de la paie,
- la réalisation des travaux fiscaux,
- l'établissement de déclarations auprès des administrations,
- les activités d'analyse de la performance des organisations (calculs et analyse des coûts, gestion de trésorerie, analyse financière),
- la préparation de la prise de décision par la production d'une information fiable et organisée,

### ENTREPRISE D'ACCUEIL

Le titulaire du BTS Comptabilité et Gestion exerce son activité principalement au sein des entreprises du secteur concurrentiel dans les petites structures ou dans les entreprises de plus grande dimension, dans les entreprises spécialisées ou organismes prestataires de services comptables et de gestion.

CERTIFICATEUR	NIVEAU de SORTIE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Date de l'enregistrement : 24/06/2024 Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2029	Titre reconnu par l'État de niveau 5, équivaut à un BAC+2

### CONTACT CFP-CFA MONTPLAISIR

14 rue B.de Laffemas, BP 20072, 26903 Valence CEDEX 9

04.75.82.16.90

secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org

[www.cfp-montplaisir.org](http://www.cfp-montplaisir.org)

**Responsable pédagogique** : Christophe Gauchon – christophe.gauchon@ensemble-montplaisir.org

**Directrice du CFA** : Nathalie Cornut-Chauvinc – nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org

## DURÉE DE LA FORMATION

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE

580 heures (sur 1 an)

Démarrage en septembre

### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

580 heures (sur 1 an)

Démarrage en septembre

Autres situations :  
nous contacter !

## COÛT DE LA FORMATION

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences :

7326 €

### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

9,90 euros TTC/heure

TVA non applicable selon l'Art.293b du code général des impôts

## DURÉE DU CONTRAT

1 an, modulable en fonction du positionnement\*  
(jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible.  
Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap

## RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne 1 semaine au CFP/CFA, 1 semaine en entreprise. Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription

## PRÉREQUIS

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : 1ère année de BTS CG validée y compris la période de PFMP de 6 semaines.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- **Âge** : jusqu'à 25 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : 1ère année de BTS CG validée y compris la période de PFMP de 6 semaines.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## MÉTHODES MOBILISÉES

Formation par alternance.

Les formateurs construisent des séquences d'apprentissage selon le programme de formation et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

- Deux visites de suivi sont menées par les formateurs durant la formation, et un dialogue régulier est noué avec les tuteurs.
- Pédagogie active privilégiant :
  - Les mises en situation (exercices pratiques, jeux de rôle)
  - La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
  - Une organisation coopérative des apprentissages
  - Accompagnement personnalisé
  - Environnement numérique de travail : Ecole Directe et Teams

## CONTENU de la FORMATION

### Matières générales :

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques appliquées
- Culture économique, juridique et managériale

### Matières professionnelles :

- Contrôle et traitement comptables des opérations commerciales
- Contrôle et production de l'information financière
- Gestion des obligations fiscales
- Gestion des relations sociales
- Analyse et prévision de l'activité
- Analyse de la situation financière
- Fiabilisation de l'information et système d'information comptable (SIC)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

## ÉVALUATION CERTIFICATIVES/SESSION D'EXAMEN

Afin d'aider l'apprenti(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entrainement aux épreuves/BTS Blancs, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage/Tuteur)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée
- 2 conseils de formation et 2 bulletins de notes

### Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 - Culture générale et expression	4	Ponctuelle	Ecrite
E2 - LV obligatoire Anglais	2	Ponctuelle	Orale
E3 - Mathématiques appliquées	3	CCF	2 situations d'évaluation
E4 - Culture économique, juridique et managériale	6	Ponctuelle	Ecrite
E5 - Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales	9	Ponctuelle	Ecrite
E6 - Pratiques comptables, fiscales et sociales	4	CCF	2 situations d'évaluation
E7 - Situation de contrôle de gestion et d'analyse financière	5	CCF	2 situations d'évaluation
E8 - Parcours de professionnalisation	5	Ponctuelle	Orale
EF1* - Langue vivante étrangère B		Ponctuelle	Orale
EF2 - Approfondissement local		CCF	1 situation d'évaluation
EF3 - Engagement étudiant		Ponctuelle	Orale

\* Hors anglais

Pour les épreuves facultatives (EF), seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

**RÉFÉRENCES : TAUX MOYENS DU CFP MONTPLAISIR**

	2025	2024	2023
<b>Taux de réussite - Toutes formations en alternance CFP/CFA Montplaisir</b>	87,5%	80,0%	74,2%
<b>Taux de réussite BTS CG - CFP/CFA Montplaisir</b>	100,0%	~	100,0%
<b>Taux de présentation à l'examen</b>	100,0%	~	100,0%
<b>Taux de réussite BTS CG - ACADEMIQUE</b>	76,3%	70,4%	77,7%
<b>Parcours Post-formation - BTS CG CFP/CFA Montplaisir</b>			
* Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation			
<b>Taux d'insertion professionnelle global*</b>	100,0%	~	100,0%
Dont taux d'insertion professionnelle par l'apprentissage*	100,0%	~	100,0%
<b>Taux de poursuite d'étude hors apprentissage*</b>	0,0%	~	0,0%
<b>En recherche d'emploi ou autres (cesure,...)*</b>	0,0%	~	0,0%

~ Pas de promo sortante en 2024

**APRÈS LA FORMATION**

**SUITES DE PARCOURS POSSIBLES / PASSERELLES :**

- **BACHELOR (3ème année)** : Responsable comptable et financier, Conseiller financier et gestion de patrimoine, Management et gestion des ressources humaines, Marketing et communication.
- DCG (2ème année)
- Formation universitaire : licence professionnelle, ...

**DÉBOUCHES PROFESSIONNELS :**

Le titulaire du BTS Comptabilité et Gestion exerce son activité principalement :

- au sein des entreprises du secteur concurrentiel, comme comptable unique dans les petites structures ou comme comptable, éventuellement spécialisé, intégré au sein d'un service comptable dans les entreprises de plus grande dimension ;
- dans les entreprises spécialisées ou organismes prestataires de services comptables et de gestion, en tant qu'assistant ou collaborateur (cabinets d'expertise comptable, associations de gestion agréées...). Il peut également être chargé de clientèle ou conseiller (cabinets d'audit et de conseil) ;
- dans le secteur associatif pour des emplois similaires à ceux du secteur concurrentiel ;
- dans les services comptables et financiers du secteur public, même si la réglementation en vigueur et les pratiques diffèrent de celles applicables dans le secteur privé.

D'une façon générale, le titulaire du diplôme exerce ses activités pour le compte d'un prestataire dans le cadre d'une équipe, d'un service ou d'une direction. Les appellations les plus fréquentes sont : assistant comptable, comptable unique, collaborateur comptable, gestionnaire comptable, comptable client, comptable fournisseur, gestionnaire de paie, assistant contrôleur de gestion, assistant en gestion financière et comptable, ... . Le titulaire du diplôme peut prétendre à une insertion tant dans une entreprise que dans une entreprise spécialisée, c'est- à-dire dans un cabinet.